

## **1. Ouverture de l'Assemblée et présentation des membres du CA**

Le président du conseil d'administration déclare l'Assemblée ouverte à 19 h 30 dans la salle Galleria du Centre Leonardo da Vinci (8370, boul. Lacordaire, St-Léonard).

Il présente les administrateurs présents : Bruno Serre, Nathalie Lessard, Rose-Anna Niquay, Caroline Guay, Mario Solari, Isabelle Tremblay, Annie St-Onge, Nancy Roy. Sont absents : Josée Querry, Michel Lamer, Marie-Catherine Péloquin.

## **2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée**

Proposition que Bruno Serre anime la rencontre en collaboration avec Nathalie Lessard et que la secrétaire d'assemblée soit Mélanie Bisson.

*Proposé par Darlene Ryan, secondé par Caroline Guay*

## **3. Vérification du quorum**

Ce sont 34 membres réguliers et bénévoles qui sont présents et qui ont signé leur présence.

## **4. Lecture de l'avis de convocation**

Le président fait la lecture des points à l'ordre du jour.

## **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution à adopter)**

Deux points sont ajoutés au varia, soit un résumé du programme d'employabilité avec témoignage d'un participant (Michel Cossette) et l'information sur le tirage 2019.

*Approuvé par Nathalie Beaulieu, secondé par Éric Boudreault*

## **6. États financiers pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 (résolution à adopter)**

Présentation des états financiers par Cynthia Giroux, directrice à la certification chez Demers Beaulne.

- Explication d'une nouvelle présentation des états financiers cette année en divisant les programmes de bienfaisance et les frais d'opération et d'administration.
- Insuffisance des produits sur les charges : explication par l'encan web qui n'a pas eu lieu et qui avait généré plus d'argent en 2016.
- Produits : aide financière reçue de la ministre Vallée, montant non récurrent.
- Programmes de bienfaisance : montants similaires à l'année dernière.
- Écart dans les frais d'opération : cette différence est expliquée dû à la subvention supplémentaire reçue pour le Guide de retour au travail après un drame.
- L'encaisse est stable.

- Dons à recevoir : nous avons reçu des dons en 2018 d'une succession que nous n'avons pas reçus cette année
- Dans les notes aux états financiers, il y a deux différences avec l'année dernière :
  - o la note 3 informe qu'une proportion des salaires a été attribuée aux programmes de bienfaisance à raison de 75%, soit un prorata commun à d'autres OBNL;
  - o la note 11 indique des chiffres comparatifs différents de l'année dernière.

### **Période de questions**

Un membre pose une question sur les CPG : selon les taux d'intérêt, cela permettrait d'aller chercher un autre type de revenu pour faire d'autres projets qui ne nécessitent pas de subventions. Nous avons un montant d'environ 100 000 \$ dans notre compte qui sert comme coussin de sécurité; le taux de rendement n'est pas très élevé, car on veut qu'il soit disponible à courte échéance.

Un membre demande si des actuaires sont consultés lors de la vérification : on lui répond que non, pas pour ce type de dossier.

Après le départ de la vérificatrice, Nancy Roy précise qu'il y a trois niveaux de vérification et malgré que nous ayons une saine gouvernance, notre bailleur de fonds exige que nous ayons un audit, car nous sommes subventionnés. Nous avons tenté de faire réduire les frais entourant cette vérification, mais c'est un mal nécessaire et cela assure aux membres le bon fonctionnement de nos finances et de la transparence.

*Approbaton des états financiers proposé par Marlène Dufresne et secondé par Nathalie Beaulieu*

### **7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 21 juin 2018 (résolution à adopter)**

Le président demande si les membres ont pris connaissance du procès-verbal de l'année dernière et s'il y a des questions à ce propos (modifications, questions). Aucune question ou proposition de modification n'est faite par les membres.

*Proposé par Darlene Ryan, secondé par Luc Patry*

### **8. Rapport d'activités 2018-2019 (résolution à adopter)**

Présentation du rapport annuel par Mélanie Bisson qui s'attarde aux points suivants : le nombre de nouveaux membres réguliers, les types de services offerts et le nombre d'interventions faites par l'équipe interne, les quatre grandes catégories d'activités en précisant les retombées des trois journées de conférences organisées, information sur les capsules vidéo en ligne, dévoilement en primeur du retour du groupe de soutien pour endeuillés prévu pour 2020 grâce à une subvention des Fonds Bell cause pour la cause, présentation de l'implication de la direction dans divers dossiers de représentation et de revendications, les dons privés reçus à la mémoire de victimes et le remerciement aux nombreux bénévoles impliqués à travers l'année.

*Proposé par Nicole Latour, secondé par Nathalie Lessard*

### **Période de questions**

- Un membre souligne la présence de la nouvelle bannière de l'AFPAD avec les photos de victimes : Nancy Roy explique que c'est un nouvel outil pour attirer l'attention des partenaires lors de notre présence à des activités externes.
- Un membre demande si la réception des photos de victimes par les nouveaux membres est toujours demandée et accompagnée d'une autorisation écrite : Raymonde Hébert informe que nous demandons la photo de la victime lors de la réception du formulaire d'adhésion et que les membres sont libres de nous l'acheminer ou non.
- Un membre questionne à propos de la promotion de l'AFPAD auprès des policiers : Nancy Roy informe que nous faisons des démarches auprès de différents services policiers, entre autres que la diffusion de nos guides nous permet de parler de notre organisme aux services policiers. Bruno Serre renchérit en informant que nous avons de bons contacts avec le SPVM et le SPVQ, en plus d'animer des conférences auprès de l'École nationale de police.
- Un membre propose de rencontrer des travailleurs sociaux de CLSC pour faire connaître l'Association.
- Un membre propose de sensibiliser les membres à propos d'une nouvelle façon de faire de la collecte de fonds sur Facebook le jour de son anniversaire, que des dons peuvent être remis à un organisme facilement.
- Un membre propose d'évaluer les statistiques de téléchargement de nos guides en ligne afin de mieux évaluer combien de guides nous avons distribués en tout, papier et électronique.

### **9. Renouvellement des postes électifs d'administrateurs**

Nancy Roy prend la parole et explique qu'il y a 11 postes d'administrateurs : 5 postes externes, 5 postes familles et un poste pour la direction générale. Dix (10) postes sont en élection cette année. Dans l'avis de convocation, nous avons précisé que les gens pouvaient présenter leur candidature. Aucune candidature « externe » reçue. Une candidature « famille » reçue.

Pour les 5 postes externes, aucune candidature supplémentaire n'a été reçue et les administrateurs actuels (Mario Solari, Josée Querry, Caroline Guay, Marie-Catherine Péloquin et Nathalie Lessard) ont renouvelé leur intérêt à siéger pour la prochaine année.

Étant donné que tous les administrateurs « familles » souhaitent renouveler leur poste et que nous avons reçu une candidature, il y a donc 6 propositions d'administrateurs pour 5 postes disponibles.

Nous avons demandé aux membres de se présenter pour expliquer pourquoi ils souhaitent être élus. Dans l'ordre, les personnes suivantes se sont présentées : Christine Carretta, Rose-Anna Niquay, Bruno Serre, Annie St-Onge et Isabelle Tremblay.

Le président, Bruno Serre, présente sa démission pendant son allocution et informe que sa lettre de démission sera envoyée au CA subséquemment. Un remerciement est présenté à Bruno Serre au nom de tous les membres de l'AFPAD.

### **10. Élection du conseil d'administration**

Les 10 administrateurs sont donc élus par acclamation étant donné qu'il n'y a pas d'élection : Nathalie Lessard, Rose-Anna Niquay, Caroline Guay, Mario Solari, Annie St-Onge, Josée Querry, Michel Lamer, Marie-Catherine Péloquin, Isabelle Tremblay et Christine Carretta.

### **11. Nomination du vérificateur pour l'année financière 2019-2020 (résolution à adopter)**

Nous demandons de renouveler l'audit avec Demers Beaulne pour 2019-2020.

*Appuyé par Luc Patry, secondé par Darlene Ryan*

### **12. Varia**

#### **Groupe d'employabilité**

Nancy Roy explique que le projet « Groupe d'employabilité » a été accepté par le BAVAC dans notre année 2019-2020 pour obtenir un financement et que nous avons collaboré avec l'organisme Le CAP qui se spécialise dans l'employabilité pour les personnes souffrant de santé mentale. Louise-Marie Lacombe, chargée de projets, explique que son approche par téléphone auprès des membres provoquait une panoplie d'excuses de pourquoi ils ne travaillaient pas. Michel Cossette, membre, a témoigné de son expérience et il remercie Louise-Marie Lacombe de son premier appel, qu'elle a changé sa vie, parce qu'il ne travaillait plus depuis 10 ans. Il a beaucoup apprécié l'aspect d'un petit groupe, cela leur a donné de l'espoir et particulièrement pour lui, qui ne sortait plus du tout de chez lui. Il est reconnaissant de cette opportunité qu'on lui a offerte. Sur les 6 participants, 4 d'entre eux sont impliqués dans leur réinsertion en emploi.

#### **Tirage 2019**

Présentation de la campagne de financement annuelle par Mélanie Bisson où 10 prix seront tirés à la fin janvier 2020. Nancy Roy présente de quelle façon les fonds seront utilisés pour les activités aux membres en décrivant les montants qui ont été attribués aux activités et l'aide financière l'année dernière. Tous les fonds amassés comptent, car ils ne sont pas fournis dans notre subvention du BAVAC. Lyne Gastonguay, membre, propose de rencontrer le locateur d'un centre d'achat local pour vendre des billets à un kiosque.

### **13. Clôture de l'assemblée**

*Proposé par Nathalie Lessard, secondé par Darlene Ryan*

#### **Période de questions générale**

Christian Carretta, membre fondateur, demande s'il serait intéressant de partir une branche pour prévenir les victimes d'homicide, parce que l'AFPAD intervient après le drame. L'objectif : dénoncer très tôt les violences faites aux femmes pour les sauver, car elles ne donnent pas de signaux d'alerte de ce qu'elles vivent, comme sa fille Cathy. Il renchérit en disant qu'il faut aider les femmes pour les protéger, les entourer de policiers, de professionnels pour les aider à sortir de leur relation.

Nancy Roy informe que nous travaillerons avec l'organisme La Bouée qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale au cours des prochains mois.

Mario Solari qui a travaillé 31 ans en tant que policier prend la parole pour faire part que les cas de violence conjugale sont les plus difficiles à gérer : même si le suspect est arrêté, souvent les femmes retirent leurs plaintes et les lois permettent difficilement de les protéger. Un gros travail est à faire au niveau de l'éducation des jeunes, autant les filles que les garçons, pour prévenir, ainsi qu'au niveau des lois.